



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1ère cérémonie de la remise du Mérite cantonal vaudois

Frédry Girardet, Philippe Rochat et Bertrand Cardis distingués par le gouvernement

Pour la première fois le Conseil d'Etat a remis le Mérite cantonal vaudois, distinction officielle destinée aux personnes dont l'activité contribue dans une mesure significative au rayonnement du canton. Il a ainsi honoré trois personnalités : Frédéric Girardet, Philippe Rochat et Bertrand Cardis.

Lors de la précédente législature, le Conseil d'Etat a décidé de créer le Mérite cantonal vaudois, distinction officielle qu'il peut, aux fins de marquer la reconnaissance des autorités et du peuple vaudois, remettre à toute personne morale ou physique dont l'activité a fait ou fait honneur au canton dans une mesure exceptionnelle et contribue ainsi d'une façon significative à son rayonnement.

Lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue au Château de Chillon, le gouvernement vaudois a, pour la première fois, remis le Mérite cantonal vaudois. Trois récipiendaires ont été ainsi distingués : les grands chefs de cuisine Frédéric Girardet et Philippe Rochat ainsi que Bertrand Cardis, qui a fondé et qui dirige une entreprise de pointe dans le domaine de la réalisation de structures composites. Au travers d'allocutions et d'hommages prononcés par Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie, le gouvernement leur a exprimé sa reconnaissance et sa fierté, au nom des autorités et du peuple vaudois.

Le Mérite cantonal vaudois revêt un caractère purement honorifique. Les personnes qu'ils distinguent reçoivent chacune un chèque qu'elles peuvent remettre à une institution ou une oeuvre d'utilité publique de leur choix. M. Girardet a choisi d'en faire bénéficier la fondation Fond'action contre le cancer, M. Rochat la Fondation Franziska Rochat-Moser et M. Cardis la Fondation USCADE - fondation pour la santé cardiovasculaire de l'enfant et de l'adolescent.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 avril 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat (021 316 20 00) ; Vincent Grandjean, chancelier d'Etat (079 210 84 09)